

SOMMAIRE

2 | Pont Rouge

La décharge en cours d'assainissement

3 | Promotion économique Pour un centre-ville plus attractif

4-5 | Ecole Le complexe scolaire Mabillon 5 se dévoile

6-7 | En images

Monthey bouge!

Le Conseil municipal invité à Bulle Les scouts ont 100 ans

8 | L'invité
Philippe Bruchez

9 | Vote par correspondance Les coulisses du dépouillement

10 | Vie locale

Monthey fête la musique du 22 au 24 juin A bicyclette avec velopass

11 | Conseil général Bilan de la législature 2009-2012

12 | Agenda Programme des manifestations

No 19 | Juin 2012

monthey ma ville

Bitume et béton ou transports publics?



Par Eric WIDMER Aménagement, Urbanisme & Bâtiments

Pour lutter contre le mitage du sol et en réponse à une initiative, le Conseil fédéral doit se prononcer tout prochainement sur un blocage de la zone à bâtir, à sa situation actuelle. Ceci devrait empêcher, pour un certain temps du moins, toute nouvelle extension de la zone constructible.

A Monthey, afin de pouvoir faire face à l'augmentation de démographie, il faudra densifier le territoire de la «zone plaine» actuelle, en augmentant l'indice et la hauteur des bâtiments, y compris ceux déjà bâtis. En plaine les zones «d'habitation individuelle» devront disparaitre au profit du collectif. le coteau restant propice à la construction d'habitations individuelles ou groupées. Cependant cette densification sur un territoire déjà largement bâti, verra un grand nombre d'habitants supplémentaires s'y installer. Les routes existantes pourront difficilement absorber un afflux supplémentaire de véhicules. Cette densification ne pourra se faire qu'en privilégiant les transports publics et les moyens de mobilité douce (marche et vélos).

Un concept général de mobilité a été établi. Les études et analyses démontrent que pour améliorer les flux actuels, en désengorgeant des secteurs complètement ou partiellement bloqués à certaines heures, des investissements très conséquents devront être consentis. Cela passerait par quatre projets importants à réaliser. Un tunnel sous la Place Centrale et la possibilité de rendre celle-ci aux piétons, une liaison directe entre le giratoire des Ilettes et la route des Aunaires (avec un pont sur la Vièze et passage en tunnel sous la voie CFF et la rue de l'Ile-Aux-Bois), une liaison directe entre la route des Aunaires et l'avenue de France (en passant en tunnel sous le site Gessimo et la voie CFF à l'arrière de Manor), une liaison directe entre le giratoire des Ilettes et le coteau, par une route en encorbellement à flanc de montagne.

Mais ces investissements très onéreux, de l'ordre de 300 à 400 millions de francs, serontils suffisants et surtout pour combien de temps? En effet, améliorer les voiries et en créer de nouvelles va certainement favoriser une augmentation du nombre de véhicules individuels et l'emploi de ceux-ci pour des déplacements très courts et en zone urbaine, engendrant une réapparition des mêmes problèmes à moyen terme.

Ne vaudrait-il pas mieux apporter des restrictions à la sacro-sainte «auto» en ne créant pas de nouvelles routes, excepté le passage sous la Place Centrale, maillon de la revitalisation du centre-ville, et restreindre les grandes zones de parcage au centre-ville au profit de parcs périphériques, accessibles facilement, bon marché, voire gratuits, desservis par un transport public urbain performant? Privilégier des zones adaptées et favorables aux piétons et cyclistes (zone rencontre, 20 ou 30 km/h) au centre-ville, avec des places de parc de courte durée, ainsi qu'une amélioration des espaces verts et arborisés, permettrait certainement à tout un chacun d'y trouver son compte, habitants, piétons, chalands et marchands, tout en créant des lieux conviviaux et propice aux rencontres.

Enfin une idée utopique? Plutôt que d'investir des millions dans de nouvelles routes, ne vaudrait-il pas mieux placer ces deniers publics dans une amélioration et une augmentation massive de l'offre et des cadences du nouveau transport public urbain, mis en place au début de cette année? Les millions économisés dans le béton et le bitume, permettrait de soutenir ce mode de transport durant de nombreuses années et d'ici là, gageons que ces nouvelles habitudes et movens de déplacements en commun seront adoptés par les Montheysans. Comme je tire ma révérence politique en cette fin d'année, permettez-moi de dire un grand merci à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance, à mes collègues municipaux et aux employés communaux, pour leur collaboration et soutien durant mes nombreuses années au sein de l'exécutif.

Eric Widmer

Les travaux d'excavation ont démarré

Les travaux préparatoires relatifs à l'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge sont terminés. L'excavation des déchets vient de débuter. Durant trois ans, près de 70'000 m³ de déchets et 50'000 m³ de terre seront éliminés.

Exploitée par l'industrie chimique entre 1957 et 1979, l'ancienne décharge du Pont Rouge ne sera, dans trois ans, plus qu'un souvenir. Les travaux préparatoires du chantier comprenant notamment la construction d'une halle d'excavation de 77 mètres et des routes d'accès sont achevés. L'excavation des déchets vient de débuter. Le chantier sera achevé en 2015.

Il s'agit d'abord d'excaver mécaniquement les déchets entreposés dans la décharge. «Cette phase se déroule sous la halle. Etanche, légèrement dépressurisée et équipée d'un système de traitement de l'air, elle sera déplacée au fur et à mesure de l'avancement de l'excavation», souligne Mauricio Ranzi, directeur de Cimo, qui officie comme maître d'œuvre du chantier. Les déchets excavés seront ensuite chargés dans des containers étanches puis acheminés jusqu'à la gare de chargement de Saint-Triphon, avant d'être convoyés jusqu'au lieu de

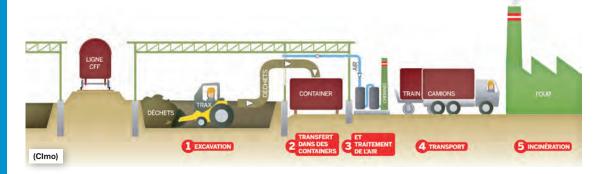
traitement en Allemagne et en Hollande. Près de 120'000 m³ de déchets et de terre de contact seront éliminés au terme de cette première phase.

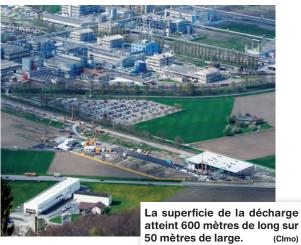
Simultanément, de l'air sera injecté dans le sous-sol afin d'éliminer les polluants résiduels. «Au terme de ces deux premières étapes, la quasi-totalité de la source de pollution sera éliminée», assure le chef de projet, Sébastien Meylan.

Dans la troisième phase, le site sera placé sous surveillance. Des analyses seront effectuées afin de suivre le processus de régénération naturel de la nappe phréatique. En parallèle, le site sera revitalisé.

Assumer l'héritage du passé

Ces grands travaux d'assainissement ont pu voir le jour grâce à la collaboration entre Cimo et les administrations cantonale et communale. «Toutes ces démarches menées en vue de l'assainissement du Pont Rouge montrent la voie à suivre pour assumer l'héritage du passé et créer les bases d'un avenir industriel que je souhaite prospère», a souligné le conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly lors de l'inauguration officielle des infrastructures, le 22 mai dernier. Le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) n'a pas manqué de saluer la qualité du travail pour garantir à la fois la sécurité des intervenants, la protection des riverains et de l'environnement durant les travaux. Dès 2014, le site sera rendu à la nature. Un projet de réaménagement biologique, pour la faune et la flore, est actuellement à l'étude. Un passage sous voie CFF ainsi qu'un itinéraire cyclable seront aussi aménagés.





Pour un centre-ville plus attractif

Optimiser au mieux le potentiel commercial du centre-ville, tel est l'objectif de la Ville de Monthey qui s'est lancée dans une démarche de promotion économique en collaboration avec les commerçants locaux.

«Les commerces du centre-ville vivent une situation délicate. Avec la création du nouveau pôle commercial que sera M Central, il est important de redynamiser l'économie du cœur de la ville et diversifier l'offre commerciale autour de la place», constate Fernand Mariétan.

Pour y parvenir, le président et ses collègues municipaux ont chargé Patrice Coppex, récemment nommé préposé de la section Information et Vie économique, d'empoigner le dossier. Sa mission? Redynamiser l'offre commerciale du centre-ville. Il est appuyé dans ses démarches par Nicolas Servageon, ancien délégué économique de la ville de Sion, qui œuvre aujourd'hui en indépendant.

Une étude de la situation plus tard, le constat est sans appel : plusieurs arcades vides, rez-de-chaussée colonisés par des activités de services comme les agences immobilières ou d'emplois temporaires et de trop rares boutiques font du centre-ville un lieu manquant de dynamisme, ne permettant pas de faire du shopping et n'incitant pas à la flânerie. «Il existe cependant un bon mix commercial mais il est anarchique et très éclaté. Il est aujourd'hui difficile de classifier les rues en termes d'attractivité», souligne Nicolas Servageon.

Agir en amont

Si la recette miracle n'existe pas, il s'agit maintenant pour Patrice Coppex d'entamer une démarche proactive. Cela inclut la mise en place d'un dossier de présentation commerciale de Monthey. «Il faudra également prendre contact avec les propriétaires de locaux pour leur présenter la stratégie économique et commerciale de la ville et mettre en place un service de démarchage d'enseignes pouvant compléter le mix commercial de façon optimale», précise le délégué à la promotion économique.

Le travail se fera en collaboration avec la Société des artisans et commerçants (Artcom). «Ce soutien communal est bienvenu. Le complexe M Central va considérablement modifier le paysage commercial. Il faut anticiper pour ne pas subir», estime Alain Langel, président d'Artcom.

Les commerces existants devront-ils craindre l'installation d'enseignes concurrentes? «Non, pas du tout! La plus forte concurrence aujourd'hui, c'est Internet et non pas les commerces entre eux», affirme Nicolas Servageon.

Du temps

Ce démarchage implique un travail de longue haleine. Lorsqu'il était en poste à Sion, Nicolas Servageon a établi plus de 200 contacts avec des enseignes commerciales. Au final, 18 se sont installées dans la capitale valaisanne. Urbanistiquement et stratégiquement réfléchies, ces implantations ont redonné à la ville une attractivité reconnue loin à la ronde. Le secret de la réussite, le spécialiste la voit dans le développement de pôles. «Toutes proportions gardées, le quartier du Flon à Lausanne en est le parfait exemple. Le regroupement des cinémas, des boîtes de nuit et de cafés branchés

d'Artcom Alain Langel et Pierre
Braem (Ville de Monthey)

Patrice Coppex, Nicolas Servageon et les représentants

n'a pas suscité de concurrence ; au contraire, cela a attiré davantage de monde», analyse-t-il.

«Un grain de folie»

Pas question pour autant de révolutionner le centreville de Monthey, qui possède ses propres atouts. Et Nicolas Servageon de citer la Place Tübingen comme exemple de convivialité. « Un effort supplémentaire devrait cependant être fait sur l'aspect visuel des restaurants et cafés, au niveau des devantures et du mobilier, mais aussi, et surtout sur la qualité. Un restaurant chic et urbain, proposant des mets simples mais bons, aurait un succès fou », estimet-il.

Selon lui, les commerces existants doivent être maintenus. La priorité reste de remplir les espaces libres qui donnent une mauvaise image et compléter l'offre qui existe déjà. « Il manque juste à la ville un petit grain de folie, une touche résolument urbaine qui la rende plus attractive!»

Trois bâtiments pour un complexe scolaire

«Classe verte», c'est le nom du projet choisi pour remplacer les pavillons scolaires du Mabillon. Composé de trois bâtiments, ce complexe scolaire multiusages pourrait ouvrir ses portes à l'automne 2016.

Trois bâtiments au volume identique et aux fonctions scolaires et parascolaires bien définies, des structures bien intégrées au paysage et laissant un généreux espace libre à la collectivité : le projet «Classe verte», des architectes lausannois Antonio Esposito et Anne-Catherine Javet, a séduit le jury. Présenté dans le cadre du concours pour la construction du complexe scolaire Mabillon 5, il a été plébiscité à l'unanimité parmi les 35 projets déposés. «Nous avons été séduits par son implanta-

tion sur le site et son organisation des programmes. Il permet une réalisation par étapes, ce qui constituait une condition essentielle. Il est en effet indispensable de maintenir l'enseignement pendant la construction», explique Fabienne Rime, municipale en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle et membre du jury.

Sport, musique, repas...

Mabillon 5 comprendra vingt salles de classe pri-



maires et d'activités parascolaires (appuis, soutien scolaire, CPS), deux salles de sport, une unité d'accueil pour 150 écoliers (UAPE), un restaurant multiusage et un centre de prophylaxie dentaire. Ce complexe scolaire s'installera sur une surface totale de quelque 10'000 m² entre la rue du Monthéolo et celle du Crochetan.

Le projet lauréat propose une implantation de trois bâtiments de trois étages avec des répartitions d'activités distinctes. Cette structure prendra le relais des Mabillon 3 et 4 et intégrera les classes des Genêts. Le pôle scolaire-école de musique et le pôle gymnastique-centre dentaire se situent sur la rue du Monthéolo. Le pôle restaurant-scolaire et UAPE est, quant à lui, en relation avec la ferme à Vanay. «Le caractère structurel de l'ensemble est simple, bien dimensionné et réfléchi quant aux besoins et aux utilisations futures», souligne Fabienne Rime. Et d'ajouter : «Les accès à tous ces domaines sont indépendants les uns des autres, permettant le respect des activités de chacun et surtout, une occupation maximale réfléchie. Jusque-là, la ville se sera enrichie, je l'espère, d'un restaurant scolaire pour les élèves du Cycle d'orientation au CRTO. Cette année déjà, nous devons organiser un placement des grands hors UAPE car il n'y a plus de place pour les accueillir de manière appropriée».

L'UAPE sous un seul toit

Les antennes de l'UAPE situées à la Maison du Monde, l'ex-hangar à Magnin et la maison du jardi-

multifonctionnel





nier au home des Tilleuls seront réunies sous un même toit, tout comme l'école de musique, actuellement disséminée dans une douzaine de salles en ville. «Ce regroupement de structures scolaires et extra-scolaires permettra de trouver des complémentarités. En tenant compte des périodes d'exploitation et des horaires, leur fonctionnement s'en trouvera rationalisé», précise Fabienne Rime.

Par étapes

La réunion de deux établissements scolaires importants, le collège de l'Europe et Mabillon 5 sur la rue du Monthéolo permettra de donner un statut particulier à cet axe. La rue sera en effet classée en zone de rencontre 20km/h. Un emplacement pour la dépose des élèves par les particuliers sera aménagé sur l'avenue du Crochetan, vers la Grange à Vanay.

Devisé à 40 millions de francs, le projet se concrétisera en plusieurs étapes. Pendant la construction du bâtiment abritant les salles de classe, l'enseignement sera maintenu au Mabillon 4. Ce dernier sera démoli après le transfert, ce qui permettra alors de réaliser la deuxième phase du projet. «Notre objectif est de réduire au maximum les perturbations», conclut la municipale.

De l'école de quartier au complexe multiusages

La volonté de construire un nouveau complexe scolaire ne date pas d'hier. Au début des années 2000, un premier projet avait été élaboré pour le quartier des Semilles. «A l'époque, la réflexion était axée sur le développement des écoles de quartier», se souvient la conseillère municipale Fabienne Rime. Au vu du développement de la ville, l'idée est abandonnée au profit d'une réalisation plus grande à la place de l'école de Mabillon. En 2009, un premier concours sera stoppé net par le canton. Submergées de projets à subventionner, les autorités cantonales ont en effet demandé à la Ville de Monthey de reporter leur projet.

Au besoin toujours plus pressant de salles de classe s'ajoute le manque de places pour accueillir les écoles durant la pause de midi mais aussi pour les cours de sport. «Nous avons remanié le projet et, au printemps 2011, nous avons lancé le concours d'architecture pour la création du Mabillon V», explique Fabienne Rime.

Début des travaux en 2014

Aujourd'hui, si avec la désignation du lauréat, les contours du projet sont définis, il faudra encore attendre pour que le complexe sorte de terre. Une demande de crédit complémentaire à titre de crédit d'investissement de 2 millions de francs demandée au Conseil général permettra de procéder à la demande d'autorisation de construire. «Dans la foulée, nous mettrons les travaux en soumission», précise la conseillère municipale qui espère le premier coup de pioche pour 2014 et une ouverture à la rentrée scolaire 2016.

Monthey bouge!

Du 4 au 12 mai, la Ville de Monthey a activement participé au duel intercommunal Coop «La Suisse bouge», programme de l'Office fédéral du Sport - Promotion Santé Suisse. Au programme, pas de chrono, pas de performance mais le plaisir de découvrir ou de redécouvrir une activité physique. Pour l'occasion, les sociétés locales ont ouvert leurs entraînements au public. La cérémonie officielle de la remise des mérites sportifs s'est déroulée le 12 mai lors de la journée de clôture. Elle a récompensé Nys Meyer dans la catégorie dirigeant. Frédéric Gomez et Kevin Andrey ont également reçu un prix dans la catégorie sportif individuel. *C. Mo.*



Je le mérite!

Les mérites sportifs 2012 ont été attribués à Nys Meyer (entraîneur de patinage artistique), Frédéric Gomez (aïkido) et Kevin Andrey (athlétisme) ici en compagnie de Francine Vejvara du Service Sports & Jeunesse de la Ville de Monthey

Je le mérite!



Rencontre amicale entre les autorités de Monthey, Vevey et Bulle

Le 19 avril dernier, le Conseil municipal de Monthey a été reçu, avec ses homologues veveysans, par les autorités de Bulle. Au programme, des échanges sur différents sujets comme la professionnalisation d'un Exécutif, la régionalisation des sports, les structures d'accueil de la petite enfance, l'intégration mais aussi l'agglomération. Cette rencontre s'est achevée par une visite du Musée gruérien renommé pour ses collections de poyas (peintures de la montée à l'alpage), de cloches et sonnailles et de mobilier décoré.



C.Mo.

100 ans des scouts montheysans



© Bernard Hallet

Georges de Monthey ont célébré leur 100e anniversaire. Pour l'occasion, un rassemblement cantonal sur le pré Djéva a réuni 400 jeunes. Le dimanche matin, ils se sont tous donné rendezvous sur la Place Tübingen pour immortaliser cette grande fête avec une photo aérienne.

Les 5 et 6 mai, les scouts St-



«J'ai toujours prôné le dialogue»

Le commissaire Philippe Bruchez prendra sa retraite fin octobre. Il aura passé 31 ans à la tête de la police municipale de Monthey.

Philippe Bruchez n'aura fait qu'une infidélité professionnelle de deux ans à son Valais natal: de 1979 à 1981, à l'identité judiciaire de la police cantonale jurassienne. Diplômé de l'Institut de police scientifique et de criminologie à l'Université de Lausanne, ce natif de Saxon a ensuite été nommé commissaire de la police municipale de Monthey. Un poste qu'il n'a plus quitté. Il s'apprête aujourd'hui à passer la main avec le sentiment du devoir accompli.

Philippe Bruchez, quel est votre état d'esprit à quelques semaines de la retraite?

Philippe Bruchez

(Ville de Monthey)

quittera ses fonctions le 31 octobre prochain.

Je suis serein. J'ai l'impression d'avoir fait correctement mon travail en instaurant les notions de police de proximité et de services. J'ai toujours préconisé le dialogue plutôt que la hiérarchie pure et simple. Tout le monde en sort gagnant. J'ai la satisfaction aujourd'hui de laisser un corps de police soudé. Reste que, 31 ans, c'est beaucoup. C'est une bonne chose pour la police d'avoir un souffle nouveau.

Est-ce difficile de passer la main?

Non, pas du tout. J'ai toujours fonctionné avec

des objectifs et des échéances. Dès le 31 octobre, je passerai à autre chose. Je suivrai l'actualité de la ville en tant que simple citoyen. On ne me verra pas errer dans les couloirs du commissariat pour savoir ce qui s'y passe.

En trente ans, les missions de la police ontelles changé?

Non, pas la mission fondamentale qui consiste à maintenir l'ordre et la tranquillité. En revanche, la manière d'y parvenir a changé. Aujourd'hui, certains citoyens n'hésitent pas à remettre en cause les interventions policières ou à avoir recours à un avocat pour demander des comptes. Quant aux procédures juridiques, elles sont beaucoup plus pointilleuses. La police a dû s'adapter à cette évolution de la société tout en restant proche de ses habitants.

Et en matière d'effectifs?

En 1981, nous étions 14. Aujourd'hui, la police municipale est composée de 25 agents de tous grades. Une ou deux personnes supplémentaires ne seraient pas un luxe. Mais si l'option d'une police régionale est choisie, il faudra renforcer les effectifs pour mettre un service à la population efficace 24 heures sur 24.

Une réflexion est faite dans les cantons voisins pour regrouper les polices cantonales et municipales. Etes-vous favorable à cette police unique? Non, cela nuirait à tous les aspects de proximité et de service que nous avons mis en place. Il existe une bonne complémentarité entre police cantonale et municipale, voire régionale, qui doit être conservée.

On parle aujourd'hui beaucoup d'insécurité à Monthey. Avec raison?

Le 90% de la population respecte les règles de bienséance et de civilités de la collectivité. Il existe une frange minime de perturbateurs dont les faits ont été très médiatisés. Cela favorise ce sentiment d'insécurité. Mais Monthey reste une ville calme, sûre, où il fait bon vivre.

Quels endroits de Monthey appréciez-vous particulièrement?

J'aime la ville en général, sous tous ses aspects et je ne vois pas non plus de lieux à mettre au ban.

La retraite, vous la voyez comment?

Longue! Elle sera sans contrainte horaire. J'entends d'abord m'occuper de ma petite fille puisque je suis grand-père depuis peu. J'espère donc une longue retraite pour la voir grandir et avoir, peut-être, d'autres petits-enfants!

Resterez-vous domicilié à Monthey?

J'habite la commune depuis trente et un ans. Cela crée forcément des attaches. Je suis propriétaire à Choëx et je n'entends pas déménager.

Vous sentez-vous Montheysan?

C'est une bonne question. (Silence). J'ai toujours estimé que, pour faire correctement mon travail, je devais garder une certaine distance. On me l'a du reste reproché. Avec la retraite, certaines contraintes tomberont. Mais je ne serai jamais un homme public. Vous ne me verrez jamais faire la fermeture d'un établissement public! (Sourire).

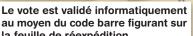
Une procédure stricte qui garantit la confidentialité

Comment est dépouillé le vote par correspondance? La confidentialité est-elle garantie? Les votations ou élections et les enjeux qu'elles impliquent suscitent de nombreuses interrogations. Reportage en coulisses à l'heure du dépouillement partiel.

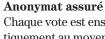
Au sous-sol du Bâtiment Administratif, une dizaine de personnes s'active silencieusement. Comme tous les vendredis précédant une votation, représentants de partis politiques et employés communaux sont à leur poste pour procéder à l'enregistrement du vote par correspondance.

Généralisé depuis le 1er janvier 2005, le vote par correspondance permet au citoyen qui le souhaite d'envoyer son bulletin par la poste ou de le déposer dans une urne à la commune, dès la réception de son matériel de vote. Cette nouvelle manière d'user de ses droits civiques a engendré la mise en place de procédures strictes découlant de la législation cantonale. «Il s'agit de garantir la confidentialité du vote et le respect de la liberté d'expression», souligne

Tout commence plusieurs semaines avant le scrutin. Les services communaux de la Ville de Monthey impriment les feuilles de réexpédition. Ces dernières sont ensuite transmises aux Ateliers St-Hubert qui se chargent de la mise sous pli et de l'envoi du matériel de vote. Le citoyen a alors la possibilité de renvoyer son enveloppe de transmission par la poste ou la déposer dans l'urne placée sous surveillance au Bâtiment Administratif. « Toutes les enveloppes de transmission sont ouvertes le vendredi précédant la votation au moyen d'une machine spécialement conçue pour cette opération. Cet appareil sépare la feuille de réexpédition et l'enveloppe de vote, sans consultation du bulletin de vote», explique le Service de la Chancellerie.







Chaque vote est ensuite validé informatiquement au moven du code barre figurant sur la feuille de réexpédition. «Nous vérifions également que la feuille de réexpédition soit signée, sous peine de nullité du vote par correspondance», ajoute la Chancellerie. Une fois validé, l'enveloppe contenant le bulletin de vote est déposée parmi les autres. Elle ne sera ouverte que le dimanche, dès midi, une fois le scrutin terminé. La confidentialité est ainsi garantie.

Lorsqu'il a été enregistré, le numéro de votant ne peut plus être saisi. Ce système empêche donc de voter deux fois. En cas de perte du matériel de vote, un duplicata peut être demandé à la réception du bâtiment administratif. Ces nouveaux documents annulent et remplacent le précédent matériel de vote,

Les enveloppes de vote sont rassemblées par un représentant de parti politique. Elles ne sont ouvertes que le dimanche, lors du dépouillement officiel.

empêchant ainsi toute tentative de «vote double» par un citoyen.

A noter que l'introduction du vote par correspondance a engendré une hausse remarquée du taux de participation.

C.Mo.

Le vote par correspondance: comment faire?

- 1. Remplir le(s) bulletin(s) de vote puis le(s) glisser dans l'enveloppe de vote correspondante.
- 2. Introduire les enveloppes de vote dans l'enveloppe de transmission, soit l'enveloppe dans laquelle vous avez recu le matériel.
- 3. Apposer votre signature sur la feuille de réexpédition.
- 4. Introduire la feuille de réexpédition dans l'enveloppe de transmission de façon à ce que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre, puis fermer l'enveloppe de transmission.
- 5. Affranchir et poster l'enveloppe de transmission ou la déposer dans l'urne à la réception du bâtiment administratif. Ne pas déposer l'enveloppe dans la boîte aux lettres de l'administration communale, sans quoi le vote ne sera pas pris en considération.



Monthey fête la musique du 22 au 24 juin

Plus de 75 concerts gratuits dans toute la ville sur 16 scènes réparties dans toute la ville: la fête de la musique s'agrandit. Avec plus de 85 inscriptions, les organisateurs souhaitent une nouvelle fois faire la part belle à tous les groupes de la région mais aussi à des têtes d'affiche comme Aliose, Junior Tshaka et Kyasma. Pour l'occasion, une scène supplémentaire sera installée au cœur de la ville et des concerts seront organisés dans les établissements publics. La journée du samedi sera consacrée aux enfants. A 15h, un concert de Brice Kapel est tout spécialement

organisé à leur attention! Dans la journée également,

les platanes recevront des jeux musicaux géants, qui

permettront aux enfants de se familiariser aux sons

et à toute une panoplie d'expériences sonores. Monthey Tourisme propose de suivre l'ensemble du programme sur une application pour les terminaux mobiles (iPhone, Android, etc.). En collaboration avec toutes les fêtes de la musique romande, l'application FMR sera disponible dès début juin pour suivre l'ensemble du programme. N'hésitez pas non plus à interagir directement sur twitter avec @FM_Monthey. La scène principale sera également filmée par Canal 9. De beaux souvenirs en perspective.

C.Mo.



A bicyclette avec velopass

Plus d'infos: www.velopass.ch



Cela fait plusieurs fois que vous passez à côté de ces stations velopass et que vous vous demandez comment on fait pour emprunter un vélo... Alors concrètement, comment ça marche?

Velopass est un système de location de vélos à partir de stations fonctionnant en libre-service 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 à Monthey et à Aigle financés par les deux communes et des partenaires privés. Grâce à ce service, vous avez la possibilité d'emprunter un vélo dans une station et le rendre dans une autre, une fois arrivé à destination. Chaque station est composée d'un totem et de bornes permettant de vous identifier, de décrocher et raccrocher votre vélo. Le sésame, c'est la carte d'identification avec deux options possibles: une carte à journalière (7 francs) à se procurer aux

points de vente partenaires ou à commander sur le site de velopass ou un abonnement annuel, le regiopass Chablais (25 francs + 10 francs de frais d'inscription) à commander online. Une fois la carte en votre possession, vous avez la possibilité d'utiliser le service au gré de vos envies.

Promotion spéciale

Jusqu'à la fin du mois de juin, profitez d'une promotion spéciale pour les habitants de Monthey: 20% de réduction sur l'abonnement «regiopass Chablais». Pour en bénéficier, inscrivez le code: chab2012515 lors de votre commande sur: www.shop.velopass.ch

Conseil général | Bilan de législature

Présider le Conseil général exige rigueur et impartialité

Christian Fracheboud a occupé le fauteuil de président du Conseil général durant la législature 2009-2012. A quelques mois de la fin de son mandat, il fait le bilan.

Plus de 2'200 documents, 600 emails, des pages et des pages de procès-verbaux de séances et rapports en tous genres: si ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur de la tâche du président du Conseil général de Monthey, ils ne sont en réalité que la partie cachée de sa mission. A la tête du législatif pendant la législature 2009-2012, Christian Fracheboud (PLR), 52 ans, en a fait l'expérience. Ingénieur en mécanique, passionné par la chose politique, il s'est vu propulser à la tête du perchoir sans vraiment y être préparé.

Christian Fracheboud, présider le Conseil général, est-ce une lourde tâche?

Oui, particulièrement pour moi qui étais nouveau. J'ai été élu au CG en novembre 2008 pour la législature 2009-2012 et élu à la présidence dès le début de la législature en janvier 2009. Il a fallu en structurer le fonctionnement. En collaboration avec le Conseil municipal et le Bureau du CG, j'ai préparé des documents de travail permettant de tenir à jour les interpellations, les ordres du jour, le planning général et de rédiger plus rapidement les procès-verbaux. Pour être informé des dossiers, j'ai assisté à de nombreuses commissions. Les deux premières années de législature, j'ai consacré environ 20% de mon temps à cette charge. Aujourd'hui, avec l'habitude, cela représente 10%.

Quel bilan général dressez-vous de cette présidence?

La première année a été difficile. J'ai été testé, passablement malmené mais je m'y attendais. C'est à ce moment-là qu'a été adopté le règlement du chauffage à distance. Deux commissions ad hoc ont été nommées pour l'étudier. Il a fallu deux lectures et de nombreux amendements pour l'accepter. Un excellent travail a été effectué durant cette législature. Des dossiers très importants ont été acceptés comme le terminal rail-route et surtout Chablais Agglo.

Quelle est votre plus grande fierté à ce poste?

D'avoir affirmé le poids du Conseil général et d'en avoir amélioré son fonctionnement.

Des désillusions?

Non, aucune. En politique, il faut aussi accepter les revers et aller de l'avant.

Engagé au sein d'un parti, n'est-ce pas difficile de faire toujours preuve d'impartialité?

C'est le plus difficile mais j'en ai toujours fait un point d'honneur. C'est parfois frustrant car on ne peut pas faire de politique. Il m'a parfois été difficile de fixer des limites: où se termine le droit politique et où commence l'attaque personnelle? Le rôle du président est de trancher. Il faut aussi faire Le Bureau du Conseil général: (de g. à dr.) Elenterio Ferrero, Sylvain Défago, Christian Fracheboud, Sandrine Benedetti et Anne-Laurence Franz. (DR)



preuve d'une grande rigueur et d'une attention de tous les instants. Avec des séances qui durent souvent plus de 4 heures, c'est un vrai challenge!

Un mandat de quatre ans, est-ce suffisant?

Oui, j'ai fait le tour de la fonction. Il est important de garder un tournus pour maintenir l'équilibre du Conseil général montheysan qui travaille comme un parlement cantonal. Beaucoup de communes nous envient ce fonctionnement très démocratique.

Vous comparez pourtant une séance du CG à un match d'improvisation...

Oui, car on ne sait jamais à quoi s'attendre. Dans d'autres communes, les chefs de groupe sont membres du Bureau du CG. En préparant les séances, le président connaît déjà les interventions que feront les différents partis. A Monthey, on ne connaît pas les intentions des chefs de groupe avant une séance. Vont-ils s'exprimer, interrompre l'ordre du jour? Impossible de prévoir à l'avance mais c'est ce qui donne du piment au fonctionnement du Conseil général!

15

16

17

21

Programme des animations 2012

Pour plus d'informations:

- www.montheytourisme.ch
- www.monthev.ch
- Tél. 024 475 79 63

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Monthey

Journaliste

Céline Monay (C. Mo)

Impression

Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal

celine.monay@monthey.ch www.monthev.ch

AOÛT

Fête Nationale dès 17h00 / Centre Ville www.montheytourisme.ch



16 au 19 Tournoi M-16

Stade Ph. Pottier

Fartisâna: marché artisanal à l'ancienne de 9h00 à 18h00 / Centre Ville



- Cross du Coteau / www.skiclubchoex.ch Salle de Choëx
- 25-26 Course populaire féminine «La Montheysanne» / www.lamontheysanne.ch Centre Ville

22 au 24 Fête de la Musique

du Théâtre du Crochetan

www.montheytourisme.ch/musique Centre Ville

Présentation de la saison 2012-2013

À 19h00 / Théâtre du Crochetan

JUIN

à 17h00 / Piscine découverte

www.lafuguechablaisienne.ch

Mini-Triathlon populaire

www.minitrathlon.ch

40 ans de la Castalie

dès 10h00 / Castalie

La Fugue Chablaisienne



Cirque Starlight à 20h00 / Place d'Armes

JUILLET

Coupe romande de pétanque en triplette Patinoire du Verney

SEPTEMBRE

- 1er 15ème Kartshow / www.kartshow.ch de 8h00 à 17h00 / Centre Ville
- 8 Brocante et Marché aux Puces
 - de 9h00 à 17h00 / Centre Ville
- 15 Marché de la Forêt de 9h00 à 17h00 / Centre Ville
- 22 Marché du Goût de 9h00 à 17h00 / Centre Ville
- 22 Course «La Panathlonienne» www.panathlon-chablais.ch Patinoire du Verney
- 29 Marché de la Ferme de 9h00 à 17h00 / Centre Ville

OCTOBRE

- 6 Marché de la Châtaigne de 9h00 à 17h00 / Centre Ville
- 12 au 14 Tournoi international d'échec -3ème Grand Prix

Salle de la Gare

Fête des 25 heures de la Raisinée

Centre des Marmettes

- Tous les mercredis: marché en ville.
- Chaque 2e mercredi du mois: visite guidée de la ville à 10h00
- Programme détaillé de l'UNIPOP: www.unipopmonthey.ch

EXPOSITIONS

SONIA MANSER Jusqu'au 2 juillet 2012 / Home les Tilleuls «CA PRESSE!» du 2 au 16 juin 2012 / Garenne DEBORAH PRONTERA du 7 au 24 juin / Grange à Vanay